

Formulaire d'inscription

Bali, Répondre à un appel du coeur

2 899 \$/pers. : prix réservez-tôt si inscription 2 mois avant la date de départ (occ. Double)

2 999 \$/pers. : tarif régulier (occupation double)

525 \$: supplément chambre individuelle (Selon disponibilité – Quantités limitées)



Détenteur d'un permis du Québec

Dates

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Du 17 au 29 mars 2020 |
| <input type="checkbox"/> | Du 19 au 31 mai 2020 |
| <input type="checkbox"/> | Du 2 au 14 juin 2020 |
| <input type="checkbox"/> | Du 11 au 23 septembre 2020 |
| <input type="checkbox"/> | Du 20 oct au 1 nov 2020 |

M. / MME / MLLE

Nom _____

Prénom _____

*** Important : les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport ***

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Tél. (résidence) _____

Tél. (travail) _____

Cell. _____

Passeport _____

Date d'expiration (jj/mm/aaaa) _____

Nationalité _____

Important : Veuillez joindre une copie de votre passeport avec le formulaire d'inscription.

Date de naissance : (jj/mm/aaaa) _____

Courriel : _____

OCCUPATION DÉSIRÉE*

Chambre individuelle* : 525 \$ (*selon disponibilités - Quantités limitées*)

Chambre à partager

Nom à préciser : _____

J'aimerais partager une chambre avec une personne du groupe

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Personne à contacter en votre absence : _____

Tél : _____

Allergies ou restrictions alimentaires : _____

Êtes-vous autonome ? C'est-à-dire physiquement et psychologiquement apte à participer à toutes les activités proposées au programme de ce voyage sans être accompagné(e) ni aidé(e) par une tierce personne ? (Pour le bon déroulement du voyage en groupe, Spiritours se réserve le droit de refuser toute personne jugée non-suffisamment autonome et qui ne serait pas accompagnée).

Oui Non, veuillez fournir le nom de la personne qui vous accompagnera : _____

Conditions médicales particulières : _____

Où avez-vous entendu parler de ce voyage ? _____

Assurances voyages croix bleue

Prix basés sur occ. double au prix régulier / veuillez mettre vos initiales à côté de l'option choisie

Prix indiqués par pers. selon l'âge	Garantie soins médicaux d'urgence	Forfait plus	Forfait plus Sans soins médicaux	En toute connaissance de cause, je décline, en mon nom et au nom des personnes apparaissant à mon dossier, l'offre d'assurance voyage proposée par le conseiller en voyages.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
0 à 35 ans	68,39 \$	176,01 \$	117,56 \$	Je dégage l'agence de voyages de toute responsabilité pour toute perte pouvant résulter de mon refus. <input type="checkbox"/>
36 à 45 ans	80,40 \$	206,31 \$	141,33 \$	
46 à 50 ans	87,83 \$	227,36 \$	160,37 \$	
51 à 55 ans	101,16 \$	256,61 \$	181,79 \$	
56 à 60 ans	109,49 \$	285,32 \$	207,70 \$	
61 à 65 ans	127,57 \$	336,39 \$	251,40 \$	
66 à 70 ans	158,11 \$	406,35 \$	301,53 \$	

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : _____ Signature : _____

Prière d'envoyer à l'adresse suivante : Spiritours, 1030 rue Beaubien Est, Suite 400, Montréal, Québec, H2S 1T4.

Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 500\$ (+ assurances si nécessaire) à l'ordre de Spiritours. Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté pour le solde final.

Autorisation de paiement par carte crédit

Répondre à un appel du coeur

DÉPÔT

Par la présente, je, _____
autorise Spiritours (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant
de _____ \$ pour le dépôt au moment de l'inscription.

Type de carte (Visa, MasterCard**) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

CVV : _____ (3 chiffres de sécurité à l'endos de la carte)

Date : _____ Signature : _____

BALANCE

Par la présente, je, _____
autorise Spiritours (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant
de _____ \$ pour le solde à 60 jours du départ.

Type de carte (Visa, MasterCard**) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

CVV : _____ (3 chiffres de sécurité à l'endos de la carte)

Date : _____ Signature : _____

N.B. Rabais de 50\$ si paiement complet par chèque.

ATTESTATION DE REFUS D'ASSURANCE VOYAGE

1. Identification du client

Nom du client	Destination
Date du départ	Durée du voyage (nombre de jours)

2. Analyse de couverture par votre assurance voyage

Il est de l'intérêt du client de vérifier sa couverture d'assurance voyage auprès de son assureur lors de l'inscription.

2.1 J'ai une condition médicale connue et celle-ci est couverte.
 Oui Non

2.2 Je suis couvert pour les frais imprévus suivants :

Soins médicaux d'urgence <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Somme assurée : _____ \$ Franchise : _____ \$ Les traitements en hôpital privé sont-ils couverts? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Annulation et Interruption <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Somme assurée avant le départ : _____ \$ Somme assurée après le départ : _____ \$ Délai pour aviser mon assureur d'une annulation ou interruption : _____

2.3 Mon assureur m'offre un service d'assistance voyage en français en cas d'urgence, disponible **24 h sur 24**.
 Oui Non

2.4 La personne devant faire les démarches auprès du régime provincial d'assurance maladie pour la partie remboursable par le régime public est :
 Moi-même Mon assureur

3. Attestation de refus

En toute connaissance de cause, **je décline**, en mon nom et au nom des personnes apparaissant à mon dossier, l'offre d'assurance voyage proposée par mon conseiller en voyage.

Je dégage l'agence de toute responsabilité pour toute perte pouvant résulter de mon refus.

3.1 Les garanties pour lesquelles je refuse la couverture d'assurance proposée par mon agence de voyage sont :

<input type="checkbox"/> Soins médicaux d'urgence	<input type="checkbox"/> Annulation/Interruption
<input type="checkbox"/> Accident	<input type="checkbox"/> Bagages

4. Signature du client

X	
Signature du client	Date de la signature

ASSURANCE GROUPE

Applicable : aux personnes souscrivant la garantie **Soins médicaux d'urgence**

Votre contrat contient des clauses reliées aux conditions préexistantes. Chacune des personnes assurées y est soumise.
Il est important que **chacun** en prenne connaissance.

Admissibilité générale - Tous

Important : dans le cas où la garantie **Soins médicaux d'urgence** est choisie, il est obligatoire, **d'être** bénéficiaire du régime d'assurance maladie/hospitalisation, de sa province de résidence.

ÂGE/DURÉE : 0-54 ANS, TOUTE DURÉE

Section 1 : Avis relatif aux conditions préexistantes

Pour les Soins médicaux d'urgence, afin qu'une maladie, une blessure ou un état de santé déjà existant soit couvert en voyage, une stabilité de **3** mois est exigée avant le départ.
Pour qu'une condition préexistante soit considérée stable et soit couverte en voyage, aucune des personnes à assurer ne doit avoir :

- Été hospitalisée;
- Consulté un médecin (sauf pour un examen médical de routine);
- Eu un changement de posologie dans sa médication existante*;
- Reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament;
- Eu un changement dans un traitement existant;
- Reçu un nouveau traitement ou une nouvelle prescription de traitement;
- Consommé de la nitroglycérine pour toute condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de douleurs à la poitrine;
- Été traitée avec de l'oxygène à domicile ou eu recours à la corticothérapie pour une condition pulmonaire.

ÂGE/DURÉE : 55-75 ANS, 31 JOURS ET MOINS

Section 2 : Admissibilité à l'assurance

L'admissibilité à l'assurance est soumise aux conditions suivantes. Chaque personne ayant souscrit cette assurance doit être en mesure de répondre **NON** à chacune des questions suivantes. Cela détermine l'admissibilité à la couverture. Veuillez lire attentivement et aviser **immédiatement** votre distributeur si vous n'êtes pas admissible. Les réponses doivent être valables pour chacune des personnes assurées par le contrat.

- 1 - Est-ce que votre médecin vous a avisé de ne pas voyager ?
- 2 - Est-ce que vous souffrez d'une condition médicale en phase terminale ?
- 3 - Souffrez-vous d'insuffisance rénale avec dialyse ?
- 4 - Avez-vous été diagnostiqué ou traité pour un cancer avec des métastases ?
- 5 - Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on prescrit ou avez-vous utilisé de l'oxygène à la maison ?

Si «OUI» à au moins une des questions, la personne n'est pas admissible au produit d'assurance voyage.

Section 3 : Avis relatif aux conditions préexistantes

Pour les Soins médicaux d'urgence, afin qu'une maladie, une blessure ou un état de santé déjà existant soit couvert par l'assurance, une stabilité de **6** mois est exigée avant la date de départ.

Pour qu'une condition préexistante soit considérée stable et soit couverte, aucune des personnes à assurer ne doit avoir :

- Été hospitalisée;
- Consulté un médecin (sauf pour un examen médical de routine);
- Eu un changement de posologie dans sa médication existante*;
- Reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament;
- Eu un changement dans un traitement existant;
- Reçu un nouveau traitement ou une nouvelle prescription de traitement;
- Consommé de la nitroglycérine pour toute condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de douleurs à la poitrine;
- Été traitée avec de l'oxygène à domicile ou eu recours à la corticothérapie pour une condition pulmonaire.

Attention ! Les conditions non stables sont exclues et ne seront pas couvertes durant le voyage.

TOUS - ANNULATION/INTERRUPTION DE VOYAGE

Pour la garantie **Annulation/Interruption de voyage** du produit que vous avez choisi, afin qu'une maladie, une blessure ou un état de santé déjà existant soit admissible pour annuler ou interrompre votre voyage, une stabilité de 3 mois est exigée avant la date d'achat de l'assurance.

Important : Toute déclaration incomplète, erronée ou inexacte rendra le contrat d'assurance voyage **NUL** et **SANS EFFET** dans sa totalité.

t. Ne sont pas considérés comme changements de posologie de médication existante les éléments suivants :

- prise d'Aspirine non prescrit;
- diminution de la posologie du médicament pour le cholestérol;
- hormonothérapie de substitution;
- vitamines et minéraux et tout autre médicament non prescrit;
- ajustement de routine d'insuline ou de Coumadin;
- changement de médicament pour son équivalent dans une marque générique;
- pommades ou onguents prescrits pour irritations cutanées;

Croix Bleue a une politique sur la confidentialité, veuillez consulter l'avis relatif aux renseignements personnels dans la police d'assurance voyage.

Conditions générales

Dépôt et paiement

Un dépôt de 500\$ par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 500\$ de pénalité

À moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Changement de nom : jusqu'à 300\$ de pénalité, selon les conditions du transporteur. À moins de 60 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Spiritours décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Les prix sont sujets à changement jusqu'à 30 jours avant la date de départ en cas de hausse du prix du carburant imposée par le transporteur ou une augmentation du taux de change de plus de 5% depuis la date de publication du prix du voyage. Si la modification du prix du voyage est égale ou supérieure à 7% du prix original, vous pouvez demander de vous faire rembourser ou d'échanger votre voyage contre un autre, similaire.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport. Le voyageur est responsable de s'informer sur les exigences d'entrée et de sortie du pays qu'il prévoit visiter, de faire les démarches nécessaires à l'obtention des documents requis et d'en payer les frais correspondants. Dans l'éventualité que le voyageur ne possède pas la documentation requise, il pourrait se voir refuser le passage par les autorités.